

Monseigneur, le chemin qu'il leur faut faire pour visiter leur paroisses dans les rigueurs de l'hiver.

Puisque j'ai entamé l'affaire des Curés vous me permettez d'achever de vous dire que pour la subsistance d'un curé selon les connaissances que j'ai pu prendre du pays, depuis que j'y suis, selon le prix des denrées, on ne saurait donner moins à un curé pour sa subsistance que quatre cents livres, monoye de France, attendu qu'il ne faut pas compter sur aucun revenant bon du dedans de l'Eglise. Il est bien vrai qu'il y a quelques cures qui sont mieux peuplées dont les dîmes sont assez raisonnables pour pouvoir suffir à leur entretien, mais il y en a très peu sur ce pied là.

J'ai trouvé ici dans le Séminaire de l'Evêché, le commencement de deux établissemens qui seraient admirables pour la Colonie, si on les pouvait augmenter, ce sont, Monseigneur, deux maisons où l'on retire des enfans pour les instruire, dans l'une on y met ceux auxquels on trouve de la disposition pour les lettres, auxquelles on s'attache de les former pour l'Eglise, qui dans la suite peuvent rendre plus de service que les prêtres Français étants plus faits que les autres aux fatigues et aux manieres du pays.

Dans l'autre maison on y met ceux qui ne sont propres que pour être artisans, et à ceux là on apprend des métiers. Je croirais que ce serait là un moyen admirable pour commencer un établissement de manufactures, qui sont absolument nécessaires pour le secours de ce pays.

Mr. notre Evêque est charmé de ces établissemens, et voudrait bien être en état de les soutenir et augmenter. Mais comme tout cela ne se peut faire sans dépense tant pour l'augmentation du nombre des Curés que pour cette espèce de manufacture, et qu'il conviendrait d'en faire de grandes, pour y réussir, je ne vois qu'un moyen assuré pour cela, qui serait que le Roy voulut bien donner une grosse abbaye à Mr. notre Evêque sans l'attacher à l'Evêché, comme il n'a l'esprit et le cœur occupés que des soins de faire du bien aux pauvres et augmenter la foi et le salut des âmes, il est certain que Sa Majesté, aurait le plaisir de voir employer le revenu de ce bénéfice en bonnes et saintes œuvres, qui feraient merveille pour le bien de la colonie son soutien et son augmentation.